



## Reprise des marchés de collecte d'éco.Déchets : Sepur poursuit son extension dans le Nord et l'Est de la France

Thiverval-Grignon, le 26 juillet 2024

***Avec la reprise des contrats de l'entreprise éco.Déchets, Sepur poursuit son ancrage régional dans le quart nord-est de la France. Cette opération s'inscrit dans une démarche stratégique pour le groupe Sepur, spécialiste de la gestion et la valorisation des déchets, qui renforce son positionnement d'acteur majeur dans les métiers de la collecte et du traitement des déchets.***

Conformément au jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Lyon le 25 juillet 2024, **les contrats de collecte de déchets et de biodéchets dont éco.Déchets avait la responsabilité dans les régions Hauts-de-France, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté seront désormais opérés par Sepur.** Une procédure de redressement judiciaire était ouverte à l'encontre d'éco.Déchets depuis le 2 mai 2024. A l'issue de l'audience de délibération, le tribunal devait rendre sa décision et prononcer **la cession des activités d'éco.Déchets et la liquidation au profit d'un repreneur ayant déposé une offre viable.**

Accompagné par son conseil, le cabinet Bunch basé à Lyon et spécialisé dans le droit des affaires, Sepur a choisi de faire **une offre partielle.** Suite à la mise en liquidation judiciaire de l'opérateur de déchets, **Sepur reprend les activités uniquement sur les zones où le groupe est déjà implanté.** Sepur, qui a su gagner la confiance de nombreuses collectivités sur ces territoires, reste fidèle à sa logique de proximité et de croissance raisonnée.

**Dès le 1er août 2024, Sepur exploitera les marchés du périmètre concerné par son offre, soit 20 collectivités, et assurera la continuité des services de collecte pour celles-ci.** L'opération s'inscrit dans le **déploiement cohérent et maîtrisé mené par Sepur dans le quart Nord-Est de la France pour y renforcer ses positions.**

Malgré un calendrier serré, Sepur s'est engagé auprès des collectivités à assurer la continuité des services de collecte et à reprendre les salariés. L'offre de rachat de Sepur inclut **la sauvegarde des emplois pour les collaborateurs oeuvrant sur le terrain à hauteur de 100%.**

*“ Cette décision est une nouvelle étape dans le déploiement de Sepur et je tiens à souhaiter la bienvenue aux salariés qui nous rejoignent. La reprise de ces contrats s'inscrit dans notre logique de maillage territorial au service de notre croissance globale. **Concentrés sur notre savoir-faire et nos performances au service des territoires, nous voulons assurer aux collectivités concernées par la reprise, notre volonté de les satisfaire pleinement en garantissant la continuité de cette mission de service public avec efficacité et dans la confiance** ”* explique Youri Ivanov, Président de Sepur.



Sepur est présent sur l'ensemble de la chaîne des déchets, de la collecte jusqu'à la valorisation des déchets. S'appuyant sur une expertise historique, **le groupe apporte aux acteurs publics depuis près de 60 ans une approche personnalisée et des dispositifs adaptés à la typologie des territoires pour garantir des services opérationnels.**

Dans le cadre de cette reprise d'activités, Bunch Avocats, a agi en qualité de conseil auprès de Sepur. Le cabinet basé à Lyon et spécialisé dans le droit des affaires a permis de structurer l'offre de rachat présentée au tribunal.

---

### **A propos de Sepur**

Leader français de la gestion des déchets, Sepur mène, depuis 60 ans, une mission de service public au bénéfice de notre cadre de vie. Sepur maîtrise tous les métiers de la chaîne de valeur du déchet : la collecte en agglomération ou en entreprise, le tri et la valorisation des biodéchets, et l'entretien des espaces urbains. En 2023, l'entreprise réalise 374 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie près de 3200 collaborateurs sur l'ensemble des territoires qu'elle dessert.

- Sepur accompagne plus de 250 collectivités en France au bénéfice de 10 millions d'habitants.
- Fort de cet ancrage local solide, avec 132 sites d'exploitation, Sepur déploie son expertise dans de nouveaux territoires métropolitains.
- Engagé depuis une dizaine d'années dans la transition énergétique, Sepur déploie une flotte de véhicules légers et poids lourds roulant à 75% avec des motorisations propres.

**Contact presse** - Agence Artcher - Fleur d'Halloy - 06 82 55 28 66 - [fleur.dhalloy@artcher.fr](mailto:fleur.dhalloy@artcher.fr)